



Réunion de la CLÉ n°7 « Pays Chatillonnais » 12 octobre 2023 - 18h00 - Chamesson

La séance a été présidée par Jacques Jacquenet, Président du SICECO Territoire d'Énergie Côte-d'Or et Claude Fontaine, Président de la CLÉ, qui remercient pour leur présence à la CLÉ, les Maires et les Délégués.

Les services du SICECO étaient représentés par :

- Jean-Michel Jeannin, Directeur, Gilles Fromheim, Technicien, Camille Sauger, Chargée d'affaires administratives et financières.

Les entreprises titulaires des marchés présentes étaient :

- Entreprise Sobeca représentée par Nicolas Montvernay
- Entreprise SNCTP Lirelec représentée par Nils Camuzat et Victorien Camps.

Les exploitants des réseaux publics présents étaient :

- Enedis : Cindy Louet

ACTUALITÉS :

Le Président Jacques Jacquenet débute sa présentation en rappelant les enjeux liés au changement climatique et à l'importance des actions menées par le SICECO sur chacun de ces domaines d'activités pour réduire l'empreinte carbone des communes et EPCI de son territoire avec l'aide de l'Etat via, entre autres, le programme Fonds vert mis en place en 2023 et qui devrait être renouvelé pour 2024. Il indique les principales évolutions à venir en matière d'urbanisme avec la loi d'Accélération de Production des Énergies Renouvelables (APER) et la gestion du Fonds Chaleur en lien avec l'ADEME.

Le SICECO, Territoire d'Énergie Côte d'Or, maintient ses missions historiques et continue de défendre les intérêts des usagers des services publics de la distribution d'énergie (électricité, gaz naturel, chaleur) avec la volonté d'être dans la prévision plutôt que le constat. Les choix d'orientation des actions du SICECO seront à définir très prochainement avec le Débat d'Orientation Budgétaire et le Comité de fin d'année.

I. PROGRAMMATION DE TRAVAUX

Interlocuteur technique SICECO : Gilles Fromheim, technicien : gfromheim@siceco.fr - 06.71.26.19.72 - 03.80.50.99.26

A. Travaux sur le réseau électrique

Le bilan des travaux en cours ou programmés (extensions de réseaux, renforcements, résorptions de fils nus et enfouissements) est présenté. Un rappel est fait sur les délais de fournitures de certains équipements, notamment des postes, même si les délais se sont améliorés depuis le printemps.

❖ Extensions du réseau électrique :

Les travaux d'extension programmés sont présentés. Les élus sont informés de la modification des modalités de financement des extensions avec la suppression de la part à la charge de la commune qui est basculée sur le demandeur, même pour les raccordements particuliers, pour tous les permis accordés depuis le 10 septembre 2023.

❖ Enfouissements et renforcements de réseau :

Le SICECO demande aux élus présents de bien signaler tout problème de qualité de la distribution (coupures, microcoupures, chutes de tension, etc.) constaté sur leur territoire.

❖ Présentation ENEDIS (diapos en pièces jointes) :

Madame Louet, Interlocutrice Privilégiée ENEDIS sur la CLE, rappelle les missions du concessionnaire et les diverses coordonnées et ressources accessibles aux élus.

Un zoom est fait sur la responsabilité des communes et d'ENEDIS quant à l'élagage des arbres le long des lignes électriques et la responsabilité de chacun face aux dégâts causés par les arbres sur les réseaux aériens. ENEDIS doit clarifier sa position face aux conventions anciennes et non disponibles.

Les communes de Busseaut, de Brémur-et-Vaurois et de Saint-Germain-de-Modéon indiquent subir de nombreuses coupures. La question de l'élagage est posée.

La commune d'Echalot indique que l'alimentation du château-d'eau disjoncte très souvent.

❖ Présentation GRDF (diapos en pièces jointes) :

Une présentation GRDF est faite et rappelle l'importance du mix énergétique dans les systèmes de production et de consommation afin que les réseaux gaz et électricité puissent se compléter. Il est rappelé que l'installation des chaudières gaz n'est pas interdite malgré les discours entendus en début d'année.

En ce sens, le SICECO rappelle l'intérêt de défendre le gaz vert aussi bien en chauffage qu'en mobilité. Il rappelle également l'intérêt pour les communes de transférer la compétence gaz afin de maximiser le poids du SICECO dans les décisions globales et de bénéficier de l'avantage financier d'un contrat de concession unique d'autant que l'adhésion est accompagnée d'une compensation financière pour la commune adhérente, votée dernièrement par le Comité syndical.

B. Travaux d'Eclairage Public

❖ Organisation de la maintenance

La maintenance d'automne 2023 a commencé pour toutes les communes mais il est rappelé que la prochaine tournée aura lieu à l'automne 2024. Des tournées intermédiaires de dépannage à la demande des communes pourront être réalisées avec une tarification spéciale. Il est rappelé que les demandes de dépannages doivent être faites en priorité sur l'application SIG (<http://sig.siceco.fr/>) avec une définition du niveau d'urgence de la panne.

Il est conseiller de bien juger de l'utilité du dépannage et d'attendre d'avoir plusieurs pannes pour demander une visite intermédiaire, qui sera mutualisée avec d'autres communes. Le SICECO reste vigilant et à disposition pour vérifier la pertinence des tournées mutualisées. Ceci conditionne la baisse de la facture de la maintenance.

Les communes sont informées qu'ENEDIS réalise une régularisation des points lumineux sans comptage avec une facturation sur 4 ans. Il est précisé qu'ENEDIS propose des devis pour la pose de compteurs mais pas pour la partie travaux d'extension pouvant être nécessaire : il faut donc être vigilant sur l'utilité réelle des points concernés. Les communes sont donc invitées à prioriser la suppression de ces points lumineux à leur remplacement. L'éclairage autonome est également possible.

❖ Travaux en cours et programmation

Les dossiers en attente de validation par les communes sont présentés, ainsi que les dossiers en cours d'étude.

La commune de Villottes-Saint-Seine souhaite l'ajout d'un point lumineux.

II. ENERGIE

Interlocuteur technique SICECO : Maëlle Chapillon, Conseillère en Energie Partagée : mchapillon@siceco.fr - 06.86.07.00.14 – 03.80.50.08.86

A. Energies renouvelables

❖ Mise en œuvre de la loi APER

La loi d'Accélération de Production des Énergies Renouvelable, dite loi APER, instaure un dispositif de planification territoriale des énergies renouvelables (promulgation le 10 mars 2023).

Les « zones d'accélération pour l'implantation terrestre de production d'énergies renouvelables » sont à identifier et à cartographier par les communes par délibération après concertation du public. Le délai initial du 31 décembre 2023 sera reporté car aucun décret d'application n'est paru.

L'État met à disposition des informations relatives au potentiel d'implantation des EnR. Les données sont disponibles sur : <https://geoservices.ign.fr/portail-cartographique-enr>

Ce dispositif (accompagné par un référent préfectoral et les conseillers « Les Générateurs » de l'ADEME) comprend notamment les étapes suivantes :

- La définition des zones d'accélération pour chaque catégorie de sources et de types d'installation de production d'énergies renouvelables et une consultation auprès du public (délibération de la commune),
- Transmission aux EPCI pour avis après débat, puis au Comité Régional de l'énergie.

A ce jour, les projets en cours ne sont pas intégrés à la cartographie proposée par l'État mais les collectivités devront y veiller.

Il est important de préciser que la définition de zones favorables ne supprime en rien les étapes réglementaires du développement des projets d'EnR (étude environnementale, enquête publique, permis de construire, ...) et les contraintes imposées par les documents d'urbanisme. Ces documents seront modifiés si les différentes réglementations et code de l'environnement le permettent.

❖ Photovoltaïque

Le SICECO travaille actuellement sur des projets d'autoconsommation collective (une étude test à La Bussière sur Ouche et 21 autres communes du SICECO réparties sur l'ensemble des EPCI pour identifier un potentiel de projets).

La commune de Saint Marc sur Seine indique une étude en cours par Planair qu'il faut intégrer à cette étude.

En parallèle, une démarche de mobilisation pour le développement du photovoltaïque au sol et sur grandes toitures est en cours comprenant une étude d'opportunité, de pré faisabilité sur les sites réalisables et une étude de faisabilité complète pour les sites les plus pertinents, à l'échelle d'un EPCI.

La commune d'Aignay-le-Duc indique avoir eu un 1^{er} échange début octobre indiquant une opportunité limitée (trop petite surface, pas de capacité de raccordement, proximité des habitations) mais le SICECO conseille d'inscrire tout de même le site en ZAER. Pendant la réunion, les élus indiquent qu'une autre

parcelle à proximité pourrait venir augmenter la surface du projet ; les élus doivent revenir vers Camille Sauger avec ces nouvelles informations.

La commune de Baigneux-les-Juifs demande comment est pris en compte le bilan carbone des structures et panneaux solaires : le bilan carbone intègre l'ensemble du cycle de vie des infrastructures, de la phase chantier à leur installation.

Une question est posée sur les modalités d'interventions du SDIS sur les toitures équipées en panneaux photovoltaïque : le SICECO se renseigne.

Un rappel est fait sur la régie Côte d'Or Chaleur et la SEML Côte d'Or Énergies qui participent toutes deux à la réalisation et au financement de projets de développement des énergies renouvelables.

Les élus sont informés que le SICECO souhaite gérer le Fonds Chaleur de l'ADEME sur son territoire afin de mieux aider les petits projets qui ne sont pas éligibles au dispositif sans cette mutualisation. Si la candidature du SICECO est retenue, celui-ci gèrera également les subventions accordées aux entreprises privées dans ce domaine.

Un focus est fait sur le dispositif « Les Générateurs » porté par l'ADEME et co-financé par les 8 syndicats d'énergie de la région qui permet de conseiller et accompagner les communes pour tout projet EnR (les documents et coordonnées seront diffusés par le SICECO).

Le SICECO est également partenaire de Bourgogne Énergies Renouvelables (BER) qui est à la disposition des communes et des EPCI afin d'animer des réunions d'information et de sensibilisation aux économies d'énergies et au développement des énergies renouvelables à destination des particuliers et des élèves des écoles primaires.

Interlocuteurs : Thibaud Dubocage (tdubocage@siceco.fr 03.80.50.80.41) ou Delphine Miroy (delphine.miroy@ber.asso.fr 03.80.66.54.57)

B. Achat d'énergie

❖ Nouveau groupement

Le SICECO, en partenariat avec les 7 autres syndicats d'énergies de Bourgogne Franche-Comté, a décidé de faire évoluer le groupement d'achat d'énergies afin de pouvoir accéder aux nouvelles formes de contractualisation d'achats d'énergies, notamment les contrats d'achat direct avec des producteurs locaux d'EnR ou l'autoconsommation collective. Cette modification nécessite le renouvellement des adhésions de tous les membres. Les communes et EPCI sont donc invités à délibérer et à transmettre au SICECO les documents nécessaires au plus tard le 17 novembre pour renouveler leur adhésion.

❖ Évolution des prix

Pour le Groupement régional d'achats d'énergies :

Les marchés Gaz ont été attribués pour la période 2025-2027 à Gaz de Bordeaux. Une hausse des tarifs est prévue pour 2025 correspondant à l'augmentation des coûts de l'énergie sur les marchés de gros, mais en dessous des montants qui ont pu être connus sur 2022.

L'évolution des prix à venir d'Électricité est variable selon les puissances souscrites : baisse en bâtiment mais hausse en éclairage public). Une alerte est faite sur le coût de l'électricité pour l'éclairage public, qui va plus que doubler en 2024, tout en restant inférieur au tarif du TRVe EP. L'amortisseur électrique devrait également être supprimé.

Pour les TRVe :

Les TRV, qui ont déjà augmenté de 10% en août 2023, devrait connaître une nouvelle hausse de 10% en février 2024. Pour les communes éligibles au TRVe, il reste favorable de maintenir les bâtiments au TRVe, mais l'éclairage public dans le Groupement.

❖ Appel A Projet « Remplacement des chaudières fioul ou propane »

L'Appel à Projet a permis d'identifier 49 demandes. Les études, 100% à charge du SICECO, ont été lancées pour 40 d'entre-elles avec 4 chantiers réalisés à ce jour. Il est rappelé que le SICECO participe jusqu'à 50% du coût des travaux mais que les aides peuvent atteindre 80% pour les communes avec la sollicitation d'autres organismes telles que la DETR, le Département.

Les communes/EPCI intéressés pour mener une telle étude doivent se manifester auprès du SICECO. En fonction de la demande, le SICECO devra définir les modalités de poursuite de l'action (études, travaux, ...).

III. MOBILITÉ

❖ Étude « Mobilité décarbonée » en cours

Le SICECO lance une étude relative à la mobilité décarbonée avec le Département afin d'estimer au mieux les besoins : les besoins ne concernent pas uniquement les stations de recharge mais l'ensemble de l'infrastructure de réseaux pour l'approvisionnement de ces stations. Cette étude vise à définir un maillage cohérent de stations multi-énergies à partir de différents scénarios en fonction des solutions énergétiques à développer selon la typologie des véhicules d'ici 2030 ou 2035.

Les EPCI en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) restent au cœur de cette étude afin d'intégrer au mieux leur vision des flux de mobilité, le développement de transports en communs locaux, en association avec les précédents schémas directeurs sur la mobilité (Schéma de cohérence régional de déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques, Schéma directeur de stations d'avitaillement GNV et bioGNV, Schéma des aires de covoiturage en Bourgogne-Franche-Comté, etc.).

En ce sens, les EPCI vont également être consultés afin de faire des estimations sur le nombre de véhicules, les infrastructures de recharge nécessaires, les besoins par type d'énergie, les investissements et leurs préconisations pour les flottes publiques et les marchés publics (délégations de collecte des déchets par exemple).

IV. COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

❖ Gestion de la Redevance d'Occupation du Domaine Public

Le SICECO rappelle aux communes qu'il est de leur responsabilité et dans leur intérêt de demander la RODP à chacun des opérateurs ayant déployé du réseau sur leur territoire. Cette RODP est due annuellement par les opérateurs (Orange et Coraï ou le CD21/BFC Fibre/BFC Numérique).

Il est rappelé que le SICECO, compte tenu des faibles longueurs créées dans les communes, verse la RODP pour ces réseaux une fois tous les quatre ans, le dernier versement ayant été réalisé courant 2022 pour la période 2018-2021.

Le SICECO souhaite également optimiser la gestion des infrastructures publiques afin de mieux collecter les redevances d'occupation de ces réseaux.

❖ Fin du cuivre

Orange, opérateur cuivre historique, a annoncé vouloir procéder à la dépose progressive du réseau cuivre. Cette opération vise actuellement 63 communes sur le territoire du SICECO et pourra avoir un impact important pour le Syndicat dans le cadre de la gestion des fourreaux de communications électroniques, avec notamment une diminution des redevances sur la location des fourreaux.

Il conviendra aux Membres du Comité de se prononcer sur les possibilités d'évolution de l'activité « Communications Électroniques » par le SICECO avec par exemple un transfert de la gestion des fourreaux des communes vers le SICECO, la mise en place de services complémentaires, etc.

Les remarques, avis, ou propositions sont à transmettre directement au SICECO à l'adresse contact@siceco.fr ou par l'intermédiaire du Président de CLÉ.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président et le Président de CLÉ remercient les personnes présentes et lèvent la séance.

Établi le 13 octobre 2023

**Le Président de la CLÉ,
Claude FONTAINE**



PJ au compte-rendu :

Diaporama présenté en réunion de CLÉ
Tableaux travaux et programmations ultérieures
Présentations ENEDIS et GRDF

Commune	Clé	Date demande	Intitulé affaire	Confirmé	Type de travaux	Commentaire
CERILLY	7	06/05/2022	extension EP, Rue Des Meix	2 100	EP	Attente validation devis par commune
LEUGLAY	7		extension EP suite à l'aménagement de la place Saint Martin	29 864	EP	Attente validation devis par commune
LEUGLAY	7	15/09/2021	Extension EP Allée des Merisiers (1 point)	1 700	EP	Attente validation devis par commune
VOULAINES LES TEMPLIERS	7	28/02/2020	extension EP Rue du Fourneau	17 000	EP	Chiffrage en cours
RIEL LES EAUX	7	10/03/2022	extension EP Chemin de la Côte	839	EP	Travaux en cours
MAGNY LAMBERT	7	21/06/2022	extension EP pour l'abri bus	3 195	EP sécuritaire	Travaux en cours
MASSINGY	7	21/10/2021	extension EP pour le lotissement communal	6 800	Lotissement	Chiffrage en cours
SAINT MARC SUR SEINE	7		rénovation commande EP B	2 682	Rénovation coffret	Travaux en cours
CHAUME LES BAIGNEUX	7		Rénovation EP	20 000	Rénovation EP	Etude à lancer
ESSAROIS	7		Rénovation EP (leds)	36 000	Rénovation EP	Etude à lancer
POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE	7		Rénovation EP	20 000	Rénovation EP	Etude à lancer
AISEY SUR SEINE	7	08/07/2021	rénovation EP	23 702	Rénovation EP	Travaux en cours
QUEMIGNY SUR SEINE	7	07/06/2022	rénovation EP sur les Cdes A et F	20 339	Rénovation EP	Travaux en cours
VILLAINES EN DUESMOIS	7	17/04/2019	rénovation EP	12 563	Rénovation EP	Travaux en cours
BURE LES TEMPLIERS	7		Eclairage terrain de pétanque	6 000	Sport	Chiffrage en cours

Clé	Commune	Financement	Intitulé affaire	Type de travaux	Montant indicatif TTC
7	BEAUNOTTE	EEC 2024	rénovation EP	Rénovation EP	18 000
7	BELLENOD SUR SEINE	EEC 2024	rénovation des 4 commandes EP	Rénovation coffret	10 000
7	BISSEY LA COTE	EEC 2024	rénovation EP commandes A et B	Rénovation EP	21 000
7	BISSEY LA PIERRE	EEC 2024	mise en place d'un EP autonome au parc pour enfant	Eclairage autonome	5 000
7	CHEMIN D'AISEY	EEC 2024	extension EP pour le parking route de Villaines	EP	3 000
7	COULMIER LE SEC	EEC 2024 - 100 %	rénovation de la mise en lumière de l'église	Rénovation mise en valeur	25 000
7	GEVROLLES	EEC 2024	rénovation EP	Rénovation EP	20 000
7	GRISELLES	EEC 2024 - 100 %	rénovation de la mise en lumière de l'église	Rénovation mise en valeur	30 000
7	JOURS LES BAIGNEUX	EEC 2024	extension EP pour la salle de rencontre	EP	13 500
7	MASSINGY	EEC 2024	rénovation EP	Rénovation EP	25 000
7	MONTLIOT ET COURCELLES	EEC 2024	ajout d'un EP Rue du Magiot	EP	2 000
7	MOSSON	EEC 2024	rénovation EP en leds	Rénovation EP	25 000
7	ORIGNY SUR SEINE	EEC 2024	extension EP pour le lotissement communal	Lotissement	10 000
7	POINCON LES LARREY	EEC 2024	rénovation EP (1ère tranche)	Rénovation EP	22 000
7	POTHIERES	EEC 2024	rénovation EP	Rénovation EP	20 000
7	QUEMIGNY SUR SEINE	EEC 2024	rénovation EP Cdes B, C et D	Rénovation EP	22 000
7	SAINTE MARC SUR SEINE	EEC 2024	rénovation EP (1ère tranche)	Rénovation EP	18 000
7	THOIRES	EEC 2024	rénovation EP	Rénovation EP	25 000

CLE	Commune	Affaire	Montant Elec (TTC)	Statut	Période de travaux	Type d'affaire
7	AIGNAY LE DUC	Dissimulation Rues Saint michel et d'Archeron	25 000			Dissimulation
7	BAIGNEUX LES JUIFS	résorption de fils nus sur poste BAIGNEUX	80 000	Programmé	*2023	Resorption fils nus
7	BEAULIEU	Dissimulation (3ème tranche)	50 000	Programmé	*2024	Dissimulation
7	BILLY LES CHANCEAUX	Dissimulation autour de la mairie	135 000	Annulé		Dissimulation
7	BILLY LES CHANCEAUX	résorption de fils nus sur poste BILLY	16 000	En cours	*2023	Resorption fils nus
7	BOUDREVILLE	Renforcement sur poste BOUDREVILLE	17 000	Programmé	*2024	Renforcement
7	BRION SUR OURCE	Dissimulation dans le village	75 000			Dissimulation
7	BUNCEY	Dissimulation rue St Georges et en Lallier	75 000			Dissimulation
7	BUNCEY	Renforcement HTA remplacement CH BUNCEY par un PAC et Renforcement	87 000	En cours	2022-novembre	Renforcement
7	CERILLY	résorption de fils nus sur poste RN	70 000			Dissimulation
7	CHAUME LES BAIGNEUX	Dissimulation Rue de Fontaine	75 000			Dissimulation
7	CHAUMONT LE BOIS	Dissimulation Rue Albert Fougeu	90 000	Annulé		Dissimulation
7	COURBAN	Dissimulation Rue du Lavoir	100 000	Annulé		Dissimulation
7	ECHALOT	Dissimulation Rue du Chateau	65 000			Dissimulation
7	GEVROLLES	Dissimulation dans le village	75 000			Dissimulation
7	GURGY LE CHATEAU	Dissimulation place de l'église	30 000			Dissimulation
7	JOURS LES BAIGNEUX	Dissimulation Grande Rue	75 000			Dissimulation
7	LAIGNES	Dissimulation quartiers de l'église	75 000			Dissimulation
7	LARREY	Dissimulation rue du Chateau	40 000			Dissimulation
7	LEUGLAY	Dissimulation sur les postes LEUGLAY et ETANG	170 000	Annulé		Dissimulation
7	MASSINGY	Renforcement HTA/BT suite au raccordement du lotissement communal	50 000	En cours	*2024	Renforcement
7	MINOT	Renforcement sur poste BUXEROLLES	27 000	Programmé	*2024	Renforcement
7	MOITRON	Dissimulation devant la mairie et l'église	100 000	En cours	*2023	Dissimulation
7	MOLESME	Renforcement poste Haut	33 000	Programmé	*2024	Renforcement
7	MONTIGNY SUR AUBE	Dissimulation rue de la Potelle	75 000	Annulé		Dissimulation
7	MONTLIOT ET COURCEL	Dissimulation au centre du village	75 000			Dissimulation
7	OIGNY	Dissimulation hameau Les Granges d'Oigny	70 000	Annulé		Dissimulation
7	POISEUL LA VILLE ET LA	remplacement de la CH POISEUL par un PSSA 100KVA	50 000			Dissimulation
7	PRUSLY SUR OURCE	Dissimulation Rue de Bellevue et Chemin du Petit Conroy	90 000	en attente de programmation	*2024	Dissimulation
7	PRUSLY SUR OURCE	Dissimulation Rue du Fourneau	80 000			Dissimulation
7	RECEY SUR OURCE	Renforcement HTA/BT sur poste CIMETIERE	70 000	En cours	*2024	Renforcement
7	SAINT BROING LES MOIN	Renforcement sur poste SAINT BROING	33 000	Programmé	*2024	Renforcement
7	SAINT MARC SUR SEINE	Dissimulation devant la salle des fêtes	30 000	en attente de programmation	*2024	Dissimulation
7	SAINT MARC SUR SEINE	resorption de fils nus sur poste CRODIN	40 000	Programmé	*2024	Resorption fils nus
7	VERTAULT	Dissimulation dans le village (2ème tranche)	75 000			Dissimulation
7	VILLAINES EN DUESMOIS	Dissimulation au hameau de VAUGIMOIS	75 000			Dissimulation
7	VILLOTTE SUR OURCE	Dissimulation dans le village	75 000			Dissimulation

Point sur les travaux d'extension de réseau CLE : 7

Entreprise : SOBECA

COMMUNE	Dossier n°	Intitulé affaire	MONTANT AFFAIRE (€ HT)	Date OS Etude	Date OS Travaux	Commentaires
BUNCEY	TB/484/B	Extension BT pour le lotissement communal Chemin de Vanvey	14 000 €	09/01/2023	06/03/2023	Travaux terminés, en attente documents Entreprise pour réception
CHATILLON SUR SEINE	TB/467/B	Extension BT pour le lotissement route de Marigny	64 500 €	16/03/2022	03/04/2023	Travaux en cours
CHATILLON SUR SEINE	TB/493/B	Extension BT pour le poste de refoulement à la Fonderie	4 700 €	03/05/2023	28/08/2023	Travaux terminés, en attente documents Entreprise pour réception
DUESME	TB/481/B	Extension BT pour le Château Ducal	49 131 €	17/10/2022	02/11/2022	Travaux en cours (reprise au 02/10/2023)
ECHALOT	TB/489/B	Extension BT Rue du Château (propriété de Mr GENTILS)	11 917 €	03/05/2023	04/09/2023	Travaux en cours
GEVROLLES	TB/489/B	Extension BT pour une parcelle privée Route de la Vallée de l'Aube (étang)				En attente Client (100€) pour établissement devis
THOIRES	TB/504/B	extension pour le chateau d'eau	87 550 €			En attente accord Commune (devis envoyé le 10/07/2023)
VILLAINES EN DUESMOIS	TB/502/B	Extension HTA/BT pour LES CARRIERES DE LA VIENNE	157 590 €			En attente accord Client (devis envoyé le 24/07/2023)

8 AFFAIRES

389 388 €

Mis à jour le 03/10/2023